

**Huitième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire,
Le lundi 10 novembre octobre 2025 à 19h, Espace 400, Quai St-André,
hall principal, en présentiel et en ligne**

PRÉSENCE

M. Jocelyn Gilbert

Mme Farrah Bérubé

M. Mathieu Laroche-Casavant

Mme Nadia Leclerc

Mme Claudia Bennicelli

M. François Lefebvre

M. Guillaume Laurin

Mme Caroline Bouchard

M. Thomas Arsenault

Président (2027)

Vice-Présidente (2026)

Secrétaire (2027)

Trésorière (2026)

Administratrice (2027)

Administrateur (2026)

Administrateur (2026)

Administratrice (2026)

Administrateur coopté (2026)

ABSENCE

Mme Marie-Laure LeDuff

Administratrice (2027)

AUTRES PRÉSENCE :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc

M. Daniel Leclerc

Mme Caroline Lajoie

M. Michel Masse

Mme Chantale Émond

M. Philippe Rodrigue-Comeau

Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants

Conseiller en consultations publiques

Citoyenne résidente de la Colline parlementaire

Président du Comité de Citoyens du Vieux-Québec

Gestionnaire Ville de Québec pour la Table de concertation
du Vieux-Québec

Journaliste, COGÉCO

Environ 25 personnes sont présentes en salle et 21 personnes assistent en ligne à l'assemblée.

Ordre du jour

1.0 Ouverture de l'assemblée

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 2025

4.0 Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc

5.0 Période de questions et commentaires des citoyens

6.0 Table de concertation vélo et l'État et les besoins en mobilité active dans le Vieux-Québec, par Pierre Baillargeon

7.0 Qualité de vie- sécurité routière sur l'avenue Wilfrid Laurier, par Caroline Lajoie

8.0 Suivis dossiers, 7 bonnes nouvelles

-Gestion des matières résiduelles au Petit Champlain

-Accès au fleuve et croisières

-Mobilier à la place des Canotiers

-Consultations du bureau des grands événements

-Comité interservices en mobilité et pollution sonore

-Plan de mobilité et sécurité durant les fêtes

9.0 Enjeux et résolutions du conseil de quartier

-Prévention de l'implantation de boîtes postales communautaires dans le Vieux-Québec

-L'église Notre-Dame des Victoires pourrait passer l'hiver dans le noir

10.0 Trésorerie

- Budget, état des revenus et dépenses ;
- Autorisation et remboursement de dépenses

11.0 Fonctionnement du conseil d'administration

- Sujets à venir
- Prochaine assemblée

12.0 Correspondance et représentations

13.0 Divers

14.0 Levée de l'assemblée

BROUILLON

Procès-verbal

1.0 Ouverture de l'assemblée à 19h.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

M. Baillargeon ne sera pas présent donc la présentation au point 6.0 sera reportée.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jocelyn Gilbert et dûment appuyée par Nadia Leclerc.

3.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 2025.

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 2025 est proposée par Farrah Bérubé et dûment appuyée par Nadia Leclerc.

4.0 Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc

- Le projet pilote pour une meilleure gestion des matières résiduelles a été mis en place les 16 et 17 octobre derniers. Les commerçants vont porter de manière quotidienne les déchets dans des conteneurs sur rue. La Ville et les citoyens sont gagnants : une baisse de coûts de gestion, une amélioration de la propreté du secteur et moins de pollution visuelle. La Ville exercera un suivi serré de ce projet. Deux autres SDC du Vieux-Québec seraient intéressées à déployer des projets semblables. Une rétroaction suivra dans les prochains mois.
- La conseillère remercie les résidents du quartier latin qui ont porté à son attention les fermetures imprévues liées aux travaux sur la rue des Remparts. Cela lui a permis de faire une intervention rapide.

- Mélissa dresse un aperçu du plan de match des améliorations prévues pour faciliter et sécuriser la circulation dans le Vieux-Québec dans le cadre du *Marché allemand* et des fêtes de Noël. À la suite du constat du fort achalandage en 2024, la Ville veut poser des gestes concrets pour la prochaine édition. Elle cite, en exemple, l'installation de panneaux à messages variables en amont du Vieux-Québec dans des endroits stratégiques (à déterminer) ; l'ajout d'indicateurs du nombre d'espaces de stationnement disponibles, toujours en amont du quartier; piétoniser le secteur névralgique autour des jardins et de la place de l'Hôtel de Ville, du jeudi au dimanche inclusivement; un contrôle à l'entrée des rues Ste-Famille/des Remparts pour atténuer le transit vers la place de l'Hôtel de Ville par les non-résidents; un suivi en continu de la circulation et une présence policière accrue. Ce ne sont que quelques réponses partielles aux enjeux et inquiétudes des citoyens mais, lorsque le plan sera terminé, la conseillère partagera les détails. À noter qu'un comité de mobilité, regroupant plusieurs acteurs du milieu, encouragera ses membres à partager l'information aux commerçants, clients et touristes.

5.0 Période de questions et commentaires des citoyens

1. Le président félicite Mélissa pour sa réélection comme conseillère. Mélissa s'est vu confier la présidence du caucus pour donner une cohésion à l'équipe décisionnelle. Elle garde les dossiers du patrimoine, du tourisme et de l'urbanisme. Les élus qui forment l'équipe de Bruno Marchand gardent le cap pour une meilleure qualité de vie dans le quartier et le souhait de ramener des résidents dans le Vieux-Québec.

Jocelyn demande à la conseillère si elle a pu prendre connaissance des documents que partagera la citoyenne Caroline Lajoie au point 7.0. Mélissa affirme avoir rencontré Mme Lajoie en début de campagne. Des échanges ont eu lieu afin de discuter d'un plan de match sommaire. Les problématiques ont été nommées comme les travailleurs de chantiers qui occupent les places de stationnement des résidents, l'occupation des stationnements gratuits sur Wilfrid Laurier qui entraînent moins d'espaces disponibles pour les détenteurs de vignettes et la vitesse excessive. Elle a déposé une demande pour s'assurer que les travailleurs de chantier respectaient les règlements de stationnement qui les concernent; elle a suggéré une mobilisation du voisinage pour déposer des requêtes au 311 au sujet de la vitesse par exemple; cela permettrait l'installation de radars et l'éventuelle possibilité, après analyse, d'installer des seuils de ralentissement; la mise en place d'un sens unique pourrait aussi être une autre piste de solution, en se rappelant qu'instaurer un tel changement bouscule parfois les habitudes des citoyens. Elle prendra connaissance des éléments de la présentation de ce soir.

3- Michel Massé souhaite que le plan de circulation pour le temps des fêtes soit présenté au Conseil de quartier et au *Comité de Citoyens du Vieux-Québec* avant qu'il soit rendu public. Mélissa répond que cela est prévu.

6.0 Table de concertation vélo et l'État et les besoins en mobilité active dans le Vieux-Québec, par Pierre Baillargeon.

Ce point est reporté en raison de l'absence de M. Baillargeon.

7.0 Qualité de vie- sécurité routière sur l'avenue Wilfrid-Laurier, par Caroline Lajoie.

Caroline Lajoie, citoyenne habitant le quartier de la Colline parlementaire, présente les enjeux de sécurité routière sur l'avenue Wilfrid-Laurier plus spécifiquement entre les rues Galipeault et Taché. Elle développe d'abord un bref historique de l'évolution urbaine de l'îlot Wilfrid-Laurier et du secteur de la Colline parlementaire. Elle rappelle que ce secteur est un quartier récent. Ce n'est qu'à partir de 1900, qu'une trame urbaine s'est dessinée, des Fortifications jusqu'à la rue Taché. Dans les années '20 et '30, un développement résidentiel a émergé. La densité du secteur est importante (*une concentration de 17 000 habitants sur un territoire restreint*). Cela justifie une prise de position des habitants qui souhaitent qu'on pose des actions ciblées pour assurer la qualité de vie. Ce secteur est avant tout un milieu familial : certaines familles y résident depuis plus de 40 ans. Il est devenu impossible de jouer sur le trottoir ou dans la rue.



325

COLLINE PARLEMENTAIRE
ZONES À DENSITÉS VARIABLES

Caroline met en évidence les enjeux de sécurité routière de l'avenue Wilfrid-Laurier:

- La vitesse excessive;
- Wilfrid-Laurier comme voie de contournement;
- L'achalandage et la recherche de stationnement;
- Les livraisons et les travaux dans les bâtiments locatifs à haute densité;
- Les conteneurs à déchets (*10 à 12 conteneurs /bâtiments locatifs*);
- La densification sur Grande-Allée, Wilfrid-Laurier devenant « l'arrière-cour » de Grande Allée.

Au nom des résidents du secteur de la Colline Parlementaire, elle lance un cri du cœur pour améliorer le milieu de vie. En collaboration avec les instances de la Ville, elle désire trouver des solutions durables. Caroline Lajoie sollicite l'appui du Conseil de quartier dans ses démarches.

Commentaires des citoyens

1. Nadia Leclerc remercie Caroline pour la qualité et la précision de sa présentation.
2. Farrah Bérubé abonde dans le même sens, qualifiant la présentation de pertinente. Elle a particulièrement apprécié le bref historique permettant une meilleure compréhension du développement du secteur. L'administratrice propose de suggérer l'installation de seuils de ralentissement, de panneaux de signalisation témoignant de la présence des enfants. Elle reçoit positivement les demandes partagées et assure que le Conseil pourra appuyer les démarches de Mme Lajoie.

3- Une autre administratrice suggère de dresser le profil démographique de l'avenue Wilfrid-Laurier. La présence conjointe de populations sensibles (*enfants et personnes âgées*), malgré leurs besoins différents, pourrait permettre d'aborder l'enjeu sous un angle intéressant et ainsi mousser le besoin de sécurité. Mme Lajoie répond qu'en effet, les bâtiments locatifs sont majoritairement occupés par des personnes plus âgées au contraire des résidences unifamiliales qui accueillent de petites familles.

4- Des demandes touchant plusieurs des points présentés ce soir ont déjà été adressés par certains résidents de la Colline Parlementaire, portant davantage sur les conséquences de la fermeture de Grande-allée lors de la tenue d'événements. Ces préoccupations n'ont pas eu d'échos auprès de la Ville. Caroline les a soulignées dans le point traitant de la voie de contournement. Elle précise que lors de la tenue d'événements, il faut aussi prendre en compte l'installation et l'organisation de ceux-ci, leur tenue et leur démantèlement.

5- Jocelyn souligne que lors de la rencontre récente avec la SDC Grande-Allée, le sujet a été discuté. La SDC est consciente des impacts de la fermeture de Grande-Allée; elle est disposée à s'asseoir avec la Ville et les entités concernées afin de trouver une solution puisque les commerçants et les hôteliers sont eux aussi touchés par certains des enjeux soulevés, notamment la recherche de stationnement pour les clients. La SDC pourrait devenir un allier.

6. Une citoyenne souligne la présence de la station À vélo, très fréquentée, amenant des groupes de cyclistes, la présence aussi d'un camion de rue, de gens âgés qui viennent marcher, une faune qui côtoie des voitures qui roulent vite, des conteneurs, etc. Tout cela crée un amalgame bien inquiétant.

7. Un citoyen souligne que les enjeux de stationnement et d'ajouts de conteneurs à déchets devraient être pris en compte lors de la planification des développements immobiliers comme celui qui sera érigé sur le terrain de l'ancienne église St-Cœur-de-Marie.

8. Lise Bourbeau, résidente d'une des deux copropriétés sur la rue Wilfrid-Laurier, témoigne des nombreuses demandes et interventions auprès du Conseil de quartier et de la Ville qu'elle a menées sans succès. Son groupe a même contribué au projet *Paysage sonore* déposé par le Conseil. Le conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire étant au fait de ces enjeux, elle souhaite qu'il se penche sur la problématique dans son entièreté en considérant les trois sections de la rue qui présentent une configuration de stationnement différente : stationnement d'un seul côté de rue pour l'un, des deux côtés pour l'autre et sens unique sur la rue Laurier. Elle souhaite organiser une réunion avec le Conseil, la Ville et les citoyens afin de trouver des solutions. Pour sa part, elle s'objecte à l'ajout de seuils de ralentissement. Elle demande une action rapide.

9. Farrah rappelle que la sécurité routière et la pollution sonore sont les enjeux les plus préoccupants pour les résidents selon le *Sondage sur la qualité de vie* réalisé cet été. Le maire s'est engagé à travailler dans ce sens.

Jocelyn propose d'éviter les recommandations précises qui peuvent irriter le Bureau des Transports et de la mobilité intelligente afin de favoriser la discussion et les inciter à proposer des solutions créatives et durables.

Caroline Lajoie remercie les membres du Conseil pour leur écoute et souhaite que les citoyens soient entendus et compris.

10. Une résidente et jeune parent de la rue Wilfrid-Laurier, souligne l'importance d'assurer la sécurité des enfants; elle répète la forte densité de la circulation lors des nombreux événements pose des enjeux de sécurité.

11. Michel Masse trouve que la présentation ajoute de l'eau au moulin. L'aspect familial est important à considérer et à souligner. Il ajoute deux commentaires : aller chercher l'appui de la SDC Grande-Allée sera possible. Comme l'administration Marchand s'est vu confier un deuxième mandat, les avancées positives dans ce dossier sont à espérer.

En conclusion, il a été proposé de déposer une résolution. L'avantage d'une résolution, c'est qu'elle permet de sensibiliser la Ville et débouche souvent sur des réponses qui vont dans le sens des souhaits des résidents. On en a eu un exemple parfait : la conseillère a dressé le plan de match prévu par la Ville en réponse aux questions soulevées sur la circulation et la sécurité lors de l'évènement du Marché allemand, questions et attentes présentées dans une résolution déposée par le Conseil en début 2025.

RÉSOLUTION-CA-25-11-10-01 : Qualité de vie-sécurité routière, avenue Wilfrid Laurier.

ATTENDU QUE les familles occupent majoritairement l'avenue Wilfrid-Laurier entre les avenues Briand et Taché; certaines y habitent même depuis plus de 40 ans. On compte au moins 23 enfants âgés de moins de 17 ans.

ATTENDU QUE l'avenue Wilfrid-Laurier est régulièrement confrontée à des comportements routiers dangereux liés à la vitesse excessive.

ATTENDU QUE l'avenue Wilfrid-Laurier est fréquemment utilisée comme voie de contournement par les automobilistes souhaitant éviter la congestion de la Grande-Allée, particulièrement aux heures de pointe du matin et du soir, lors des montages et démontages des installations événementielles, et lorsque l'artère devient piétonne. (*Le nombre de jours de fermeture est en hausse dans les dernières années et continuera à augmenter dans le futur*);

ATTENDU QUE sur l'avenue Wilfrid-Laurier, la recherche de stationnement engendre une circulation continue, tant en semaine que durant les fins de semaine;

ATTENDU QUE la présence d'immeubles locatifs à haute densité entraîne une fréquence soutenue de livraisons, de déménagements et d'interventions techniques, que ces véhicules entravent la voie publique et utilisent plusieurs stationnements sur rue dédiés aux résidents (zone 9);

ATTENDU QUE plusieurs conteneurs à déchets et de matières résiduelles sont présents presque quotidiennement sur la voie publique, que ces derniers engendrent des obstacles pour les véhicules, les piétons et les cyclistes ; qu'ils requièrent des manipulations intensives à l'aide de véhicules de type VTT;

ATTENDU QUE l'augmentation de la densité urbaine sur la Grande-Allée a des répercussions directes sur l'avenue Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE la SDC Grande-Allée a exprimé le désir, par l'entremise de sa présidente Madame Aude Lafrance-Girard, de travailler de concert avec la Ville et les résidents pour améliorer la circulation dans le quartier et améliorer la sécurité routière, particulièrement sur Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE les citoyens requérants sont très au fait des propositions qui sont demeurées sans suivis par la Ville;

ATTENDU QUE pour préserver la qualité de vie des résidents (*peu importe le secteur*), l'évolution urbaine de la Ville doit s'accompagner d'une évolution des modes de circulations mais aussi de fonctionnements. A titre d'exemple, les heures contrôlées de livraison dans le Vieux-Québec ou ailleurs devraient s'étendre aussi à d'autres types de travaux, déménagements, etc. Les grandes villes ont toutes ce type de règlements et ont même des permis (New York) facturables pour accéder selon des moments prescrits.

En bref, la Ville devrait innover et trouver des formules qui permettront de perpétuer la Vie de quartier et ainsi, promouvoir véritablement l'objectif de conserver les familles au centre-ville et d'en attirer.

Les résidents de l'avenue Wilfrid-Laurier ont à cœur leur secteur, son caractère familial et désirent l'amélioration de leur milieu de vie. Le conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire souhaite appuyer les demandes suivantes afin que la Ville trouve des solutions innovantes et durables qui amélioreront la qualité de vie de la Colline parlementaire.

Il est RÉSOLU

- d'appuyer les demandes légitimes d'intervention de la Ville et particulièrement de sa direction des transports (TMI). Que cette dernière fasse une analyse sérieuse de la situation, travaille de concert avec les entités concernées, **les citoyens** et la Ville, afin d'apporter des correctifs dès l'été 2026;
- de demander que les actions prises et les raisons qui supportent un statu quo pour certains éléments soient partagées afin d'assurer une bonne compréhension des décisions prises.

PROPOSÉE PAR Jocelyn Gilbert **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Farrah Bérubé.

8.0 Suivis dossiers, 7 bonnes nouvelles

-Gestion des matières résiduelles au Petit Champlain

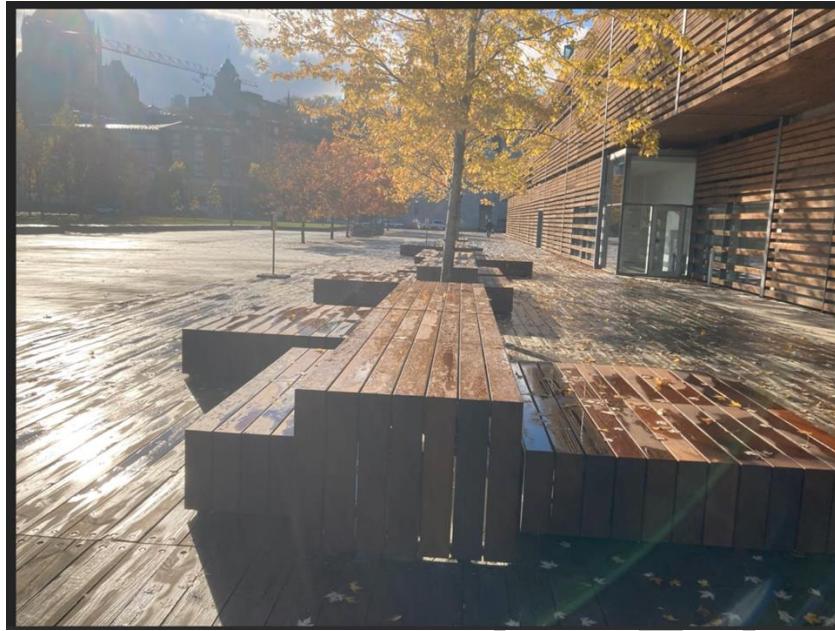
Les commerçants doivent aller porter les déchets dans un site sécurisé et centralisé; c'est un succès et ça crée de l'intérêt auprès de d'autres SDC.

-Accès au fleuve et croisières

À la suite de pressions citoyennes, le Port de Québec déplace la zone de débarquement des bateaux de croisière vers le quai 30. L'objectif est de libérer le quai 22 et de redonner l'accès au fleuve. Ainsi, cette année, le nombre de bateaux ayant accosté au quai 22 a été réduit de moitié.

-Mobilier à la place des Canotiers

Installé il y a deux semaines, le nouveau mobilier est un endroit formidable où se poser pour admirer un très beau point de vue.



-Consultations du Bureau des grands événements

Elles auront lieu probablement en décembre et porteront sur les artistes de rue. Le Conseil demandera que l'usage du français fasse partie des prestations, que le choix des artistes se fasse en fonction de la qualité et de la durée des prestations et que l'emploi d'amplification sonore soit évalué, surtout si cette prestation a lieu intramuros. Les citoyens souhaitent une valeur ajoutée.

-Comité Interservices en mobilité et pollution sonore

À la suite du *Sondage sur la qualité de vie et de pressions importantes exercées depuis deux ans*, la Ville a mis en place un comité *Interservices* qui va toucher le secteur intramuros et s'étendre ensuite au quartier. Plusieurs intervenants seront impliqués.

Gouvernance



- Huit (8) groupes thématiques composées de représentants du milieu et de la Ville de Québec
- Un (1) groupe technique composé de représentants du milieu et de la Ville de Québec pour élaborer la stratégie d'accompagnement des travaux 2026-2027

L'enjeu de pollution sonore (*véhicules bruyants, amplification sonore, etc.*) sera soulevé. Le comité Interservices a promis d'annoncer des solutions rapides et tangibles, avec des livrables spécifiques à l'intramuros. Comme en 2026 il y aura des difficultés de circulation semblables à celles vécues en 2025, il se penchera aussi sur cet élément.

-Plan de mobilité et sécurité durant les fêtes

Il sera livré dans les prochains jours.

Farrah mentionne une autre bonne nouvelle : des seuils de ralentissement ont été installés, il y a 3 semaines, sur la rue Ste-Geneviève. Comme il y a eu du déneigement depuis, on a pu constater que l'installation a résisté.

9.0 Enjeux et résolutions du conseil de quartier

-Prévention de l'implantation de boîtes postales communautaires dans le Vieux-Québec.

Dans le contexte où Postes Canada désire réduire la distribution du courrier porte à porte, les administrateurs ont choisi, en prévention, de déposer la résolution qui suit.

RÉSOLUTION CA-25-10-14-02 : Résolution contre l'installation de boîtes postales communautaires dans le site patrimonial du Vieux-Québec et les secteurs de la Colline parlementaire et du Cap-Blanc.

ATTENDU QUE le Vieux-Québec est reconnu comme un site patrimonial exceptionnel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985 ;

ATTENDU QUE la Loi sur le patrimoine culturel du Québec et les règlements municipaux encadrent strictement les interventions pouvant altérer l'intégrité, le caractère historique et l'harmonie visuelle de ce secteur ;

ATTENDU QUE l'installation de boîtes postales communautaires pourrait nuire à la cohérence architecturale et à l'intégrité paysagère du site patrimonial, en plus de compromettre son authenticité reconnue internationalement ;

ATTENDU QUE de telles installations peuvent également poser des enjeux de sécurité piétonne, d'accessibilité universelle et d'encombrement de l'espace public, particulièrement dans les rues étroites du Vieux-Québec ;

ATTENDU QUE les résidents, commerçants et acteurs du milieu patrimonial n'ont pas été adéquatement consultés dans le cadre de ce projet « surprise » ;

ATTENDU QUE des solutions alternatives respectueuses du patrimoine existent pour assurer la livraison du courrier sans compromettre la valeur historique du quartier ;

IL EST RÉSOLU :

1. **QUE** le Conseil de quartier s'oppose formellement à l'installation de boîtes postales communautaires dans le site patrimonial du Vieux-Québec ;
2. **QUE** le Conseil demande à Postes Canada de suspendre tout projet d'implantation de boîtes communautaires dans l'ensemble du quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire tant qu'une consultation publique ouverte n'aura pas été tenue avec les citoyens, la Ville de Québec, la CUCQ, le Comité des citoyens du Vieux-Québec et le Conseil de quartier ;
3. **QUE** cette résolution soit transmise à Postes Canada, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, à Patrimoine Canada, à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ), à la conseillère municipale, au député fédéral de Québec-Centre, au ministre fédéral des Services publics et de l'Approvisionnement, aux députés fédéraux porte-paroles en matière des Services publics des oppositions, au député de l'Assemblée nationale de Taschereau, aux conseils de quartier ayant un site patrimonial et au STTP Région du Québec.

PROPOSÉE PAR Nadia Leclerc **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Guillaume Laurin.

Michel Masse souligne que les boîtes postales dans leur design actuel ne s'intègreront pas très bien au décor patrimonial du Vieux-Québec et souhaite donc que cela soit considéré.

Nadia souligne que si les affiches pour protéger les enfants et assurer leur sécurité ne sont pas permises, il est encore plus justifié de refuser l'installation de boîtes postales dans le quartier.

-L'église *Notre-Dame-des-Victoires* est fermée depuis le 1 novembre et le restera jusqu'au 1 mai pour des raisons budgétaires. Un minimum de chauffage est conservé pour maintenir le bâtiment mais, la mise en lumière ne sera pas possible. Pourtant c'est le cœur de la *Place Royale*, la carte postale diffusée en publicité pour attirer les voyageurs à Québec. Elle est un joyau patrimonial, première église en Amérique du Nord. Plusieurs citoyens présents soulignent qu'il semble inconcevable de ne pas la mettre en valeur et encore plus d'en interdire l'accès pour la visite. Un résident rappelle qu'elle contient des œuvres d'art restaurées à grands frais et des vestiges de *l'Habitation de Champlain*. Mme Chantale Émond souligne que les frais permettant l'illumination de la chapelle représentent une somme de 2000\$; la Fabrique s'est engagée toutefois à éclairer la chapelle du **22 décembre au 4 janvier**. Le Conseil s'interroge sur la mise en lumière du quartier. Dans les dernières années, on a laissé tomber l'illumination des *Fortifications*, du *Petit Séminaire* et d'une grande partie de l'*Édifice Price*. La beauté du quartier et l'expérience touristique sont grandement touchées. Les résidents sont fiers du Vieux-Québec et trouvent donc qu'il n'est pas présenté à son meilleur. Comment palier à ce manque à gagner pour couvrir les frais de la facture d'électricité ? La Ville ne peut pas intervenir, rappelle Mme Émond car la chapelle est un lieu privé.

M. Gilbert souligne que la chapelle reste un symbole important; cette situation la concernant devrait mener à une réflexion sur l'expérience touristique des visiteurs du Vieux-Québec. Le Conseil veut donc sensibiliser les citoyens et il compte mettre de la pression sur la Ville.

Plusieurs citoyens expriment leur consternation et leur désir de mettre la chapelle en valeur. Surtout durant le temps des fêtes.

On rappelle que les résidents ont nommé dans le *Sondage sur la qualité de vie* la beauté du quartier comme un facteur de choix pour y résider.

Une citoyenne souligne l'importance cependant de réduire la pollution lumineuse.

On suggère que le nombre d'heures d'illumination soit réduit pour diminuer les coûts.

10.0 Trésorerie

- **Budget, état des revenus et dépenses :**

Solde total au compte en date du 31 octobre: 805,66\$

- 729.36\$ pour Vision
- 268,94\$ pour le fonctionnement
- -192.64\$ pour la consultation citoyenne (*Montant à recevoir du CCVQ en novembre*)

Entrée/sortie d'argent pour septembre 2025

- Secrétariat de soutien pour les procès-verbaux de septembre et octobre : 250\$
 - Deuxième et dernière facture *Vote pour ça, Sondage sur la qualité de vie* : 4908,07\$
 - Frais fixes d'utilisation 2,95\$
-
- **Autorisation et remboursement de dépenses**

RÉSOLUTION-CA-25-11-10-03 : Paiement des frais de secrétariat de soutien

Approuver le paiement des frais de rédaction du procès-verbal de la présente assemblée au montant de 125 \$ à Mme Hélène Dion.

PROPOSÉE PAR Nadia Leclerc **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Claudia Bennicelli.

11.0 Fonctionnement du conseil d'administration

Il est proposé de changer de local car celui-ci pose des enjeux audios.

- Prochaine assemblée, le 8 décembre à 19h.

12.0 Correspondance et représentations

13.0 Divers

14.0 Levée de l'assemblée à 20h 45.

BROUILLON